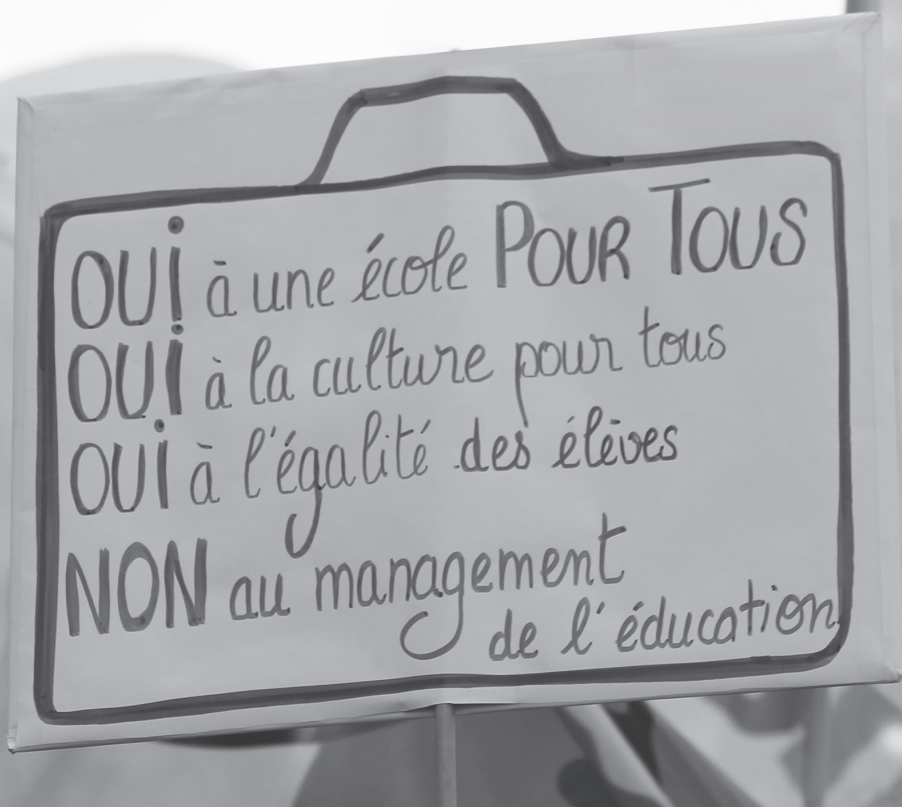


Élections internes du 15 mai au 6 juin

Actions en collège du 15 au 19 mai



Prix : 0,60 euros

SOMMAIRE

Rapport d'activité académique	2
Rapport financier académique	5
Unité & Action	6
École Émancipée	8
Listes départementales	10
Modalités de vote et bulletin	14
Actus	15

Édito : de l'intérêt général !

Barrer la route au FN n'a fait aucun doute pour le SNES-FSU tout en criant haut et fort, comme nous l'avons fait dans la rue le 1er mai, qu'il faut en finir avec ces politiques libérales qui rompent les solidarités et concentrent les richesses aux dépens du plus grand nombre. La suite n'est pas encore écrite et, de l'installation du nouveau gouvernement aux législatives, prenons toutes les occasions pour défendre nos exigences de justice sociale, d'une autre répartition des richesses et d'essor des services publics.

La semaine du 15 mai, dans le cadre d'une campagne nationale, le SNES propose aux équipes de collège de faire remonter au nouveau ministre leur bilan de la réforme. Des améliorations immédiates sont nécessaires pour retrouver le sens de notre métier et ne pas revivre une seconde année comme celle-ci. Les collègues sont à bout de forces et malgré cela, les jeunes les plus fragiles ou en difficultés d'apprentissage ne semblent pas avoir mieux réussi.

Améliorer les conditions de travail des personnels, renforcer l'accompagnement des élèves et des familles, favoriser l'émancipation de toute la jeunesse par l'école publique, le SNES n'entend certainement pas dissocier les principes fondamentaux qui guident son action, notre syndicalisme de transformation sociale étant par ailleurs majoritaire dans la profession. Il répondra pied à pied à toute tentative de fragilisation de nos métiers sans en rabattre sur la défense de l'intérêt général. Alors avec les luttes qui se dessinent pour préserver notre modèle social, renforcez tout de suite le syndicat en faisant adhérer et en participant à sa vie démocratique : jusqu'au 6 juin, votez pour désigner les équipes militantes de l'académie en responsabilité les 2 prochaines années.

Gwénaél Le Paih
3 mai 2017

Rapport d'activité du secrétariat académique - 2015/2017

De la Loi travail à la réforme du collège, les mobilisations se sont enchaînées jusqu'à la rentrée 2016. Toujours engagé dans les actions unitaires interprofessionnelles, le SNES a contribué avec la FSU à expliquer les effets pour les salariés de l'inversion de la hiérarchie des normes qui renforce de fait les prérogatives de l'employeur contre les conventions collectives. Parallèlement, nous avons construit une contestation durable et avec de nombreux temps forts contre la réforme du collège, un autre 49-3 imposé là aussi par le gouvernement Valls. Ces luttes majoritaires et le refus du gouvernement de discuter ont profondément marqué le paysage social et politique, jusqu'à disqualifier la majorité sortante lors des Présidentielles.

Le SNES et sa direction Unité et Action ont toujours favorisé les actions unitaires pour rassembler les personnels. Dans l'académie, nous avons fait entendre la demande d'une autre réforme du collège, construite ni dans la précipitation ni dans la concurrence entre les disciplines.

Après des années de dévalorisation salariale, nous avons présenté aux collègues l'intérêt des mesures dites PPCR, leurs limites aussi et la nécessité de rester mobilisé-es sur ces sujets. Nous avons organisé et soutenu les luttes pour de meilleures DGH, pour une priorité au réseau public, contre les fermetures de collèges, contre l'expulsion de jeunes sans papiers.

Si nous ne triomphons pas toujours, ce travail militant du SNES Bretagne s'inscrit dans la durée et trouve aussi sa force dans une syndicalisation qui ne faiblit pas tant chez les retraités que chez les actifs où le taux de syndicalisation académique approche les 23%.

Les premières années de refondation de l'école ont donné après le mandat Sarkozy une impulsion nouvelle aux politiques éducatives en affirmant que tous les jeunes sont capables de réussir. Les créations de postes après des années de destruction d'emplois, le retour de la formation initiale pour nos jeunes collègues, la réforme de l'éducation prioritaire étaient au cœur des revendications que le SNES FSU n'a cessé de défendre. Pourtant, à observer les traductions concrètes, on mesure combien les ambitions affichées depuis 2013 ont été bien peu portées par le ministère : scolarité obligatoire maintenue à 16 ans, surcharge de travail des stagiaires, fermeture de 4 collèges de l'académie dont 3 en éducation prioritaire.

À grand renfort de communication, la Ministre a voulu faire de la lutte contre la reproduction des **inégalités sociales** dans l'école une priorité de son action, poussant les feux d'expérimentations locales sur la mixité sociale. Nous avons suivi ces dossiers en faisant reculer le rectorat sur une tentative hasardeuse à Redon, en appuyant l'équipe du collège de Kerhallet à Brest pour un classement en REP+, en lut-

tant avec le collectif contre la fermeture du collège Surcouf de Saint-Malo. Ces expérimentations et fermetures d'établissements ont surtout permis au réseau privé confessionnel catholique de capter des familles désorientées !

Alors que la réforme du collège a contraint des collèges publics à renoncer à des options ou des bilangues, le **réseau privé** a su exploiter les libertés qui lui étaient offertes dans son application. Le SNES-FSU Bretagne a saisi toutes les occasions pour faire entendre que la **ségrégation scolaire** se renforçait dans l'académie, une tendance certes nationale mais amplifiée sous l'effet des politiques des collectivités territoriales. Des lycées ou collèges publics de secteur saturés sous la pression démographique ou l'absence d'établissements publics de proximité poussent en effet des familles vers le réseau privé, sauf à accepter des temps de trajets bien longs pour leurs jeunes. Pour la carte des formations en lycée, la Région rationalise l'offre avec la même logique et se soucie peu que des formations ne soient accessibles que dans le privé sur certains territoires. Le SNES et la

FSU Bretagne sont offensifs sur cette question, diversifiant les modalités d'actions, comme la publication par la FSU d'une étude scientifique sur la démographie scolaire. L'adhésion des familles à l'école publique, laïque et gratuite ne se dément pas et notre mobilisation sans relâche avec les familles et toutes les forces laïques a permis que soit enfin actée la construction du lycée public de Ploërmel (56), une victoire pour l'élévation des qualifications sur ce territoire jusqu'ici aux mains du réseau privé confessionnel.

Alors que l'on prétend donner de l'autonomie aux équipes, la conception du pilotage du système a évolué et les hiérarchies caporalisent et instaurent la concurrence entre les personnels et les établissements. **La réforme du collège** conçue sans concertation et imposée sans respect des enseignants en est un exemple. La section académique a contribué à développer un mouvement de contestation important dès mai 2015 : heures d'informations syndicales, rencontres avec les parents d'élèves, expression dans les conseils d'administration, mobilisation lors des journées nationales

de grève et pour la manifestation parisienne en octobre, stage collège et rassemblements au rectorat des collègues des disciplines les plus impactées par la réforme. Nous avons encouragé et nourri la résistance pédagogique des collègues pour contester les soi-disant bonnes pratiques lors des formations, imposer une organisation des EPI et de l'AP moins descendante et maintenir certaines options dans les établissements : distribution de matériels (affiches, tracts, éléments d'analyse des nouveaux programmes), publication de témoignages sur le site, grève en janvier 2016. **La lutte pour une autre réforme reste engagée** : bataille de l'opinion publique à travers les médias (notamment lors de la grève de septembre 2016), information et accompagnement des collègues pour faire entendre la réalité de nos métiers et de notre charge de travail face aux injonctions des hiérarchies locales. Parce que le pilotage bureaucratique du Livret Scolaire Unique et de la validation du socle laisse penser, à tort, que les équipes ne seraient plus libres des modalités d'évaluation de leurs élèves, nous proposerons des actions collectives avant les conseils de classe du dernier trimestre, coordonnées par les sections nationale et académique du SNES.

En lycée, sous l'effet des hausses d'effectifs, la gestion des flux d'élèves est devenue une priorité de l'administration, facilitée par des redoublements désormais quasiment impossibles en fin de seconde. Pour que chaque jeune trouve à proximité une affectation dans le public conforme à ses choix d'orientation, le SNES et le SNUEP-FSU font entendre à la Région le besoin d'ouvrir des **places dans les lycées professionnels**. C'est bien une réflexion plus globale que nous demandons au Recteur sur les **séries technologiques**, particulièrement pour les STMG. Nous l'interrogeons aussi régulièrement sur l'expérimentation consistant à réserver des places en BTS prioritairement à des bacheliers professionnels à la rentrée 2017 et nous avons fait des proposi-

tions concrètes au groupe de pilotage académique pour que ces jeunes ne décrochent pas dès les premières semaines. Nous menons par ailleurs une enquête minutieuse en rencontrant les équipes des LGT sur l'évolution des pratiques professionnelles depuis la réforme du lycée.

Organisation du lycée et plus particulièrement avenir de la classe de seconde, réforme du collège, politique volontariste d'inclusion... autant de thématiques que nous développons dans nos **stages syndicaux**. L'Observatoire a aussi organisé ces deux dernières années des stages catégoriels (CPE, CO-Psy, documentaliste), disciplinaires (LM, LVR) et des stages permettant de questionner de manière plus transversale les pratiques et les contenus (interdisciplinarité et aide personnalisée, nouveaux programmes du collège, les jeunes et le numérique, l'évaluation des personnels). Des stages, comme ceux consacrés à l'inclusion et à l'éducation prioritaire, ont été co-organisés avec nos camarades du primaire (SNUipp-FSU) et de l'enseignement professionnel (SNUEP-FSU).

Les collègues apprécient de trouver un lieu et du temps pour prendre du recul et réfléchir sur leur métier, à partir de leur vécu, de leur expertise mais aussi de leurs difficultés et attentes ; les échanges, les apports des chercheur-es et des responsables syndicaux donnent des perspectives et des idées. Ces stages nous permettent d'enrichir notre expertise professionnelle et donc syndicale, de rayonner davantage dans la profession et de mieux faire valoir les besoins des personnels face à l'administration. C'est dans cette logique également que nous poursuivons nos **groupes métiers** en partenariat avec le **CNAM**, pour mieux cerner les dilemmes professionnels, la diversité et la richesse des réponses expertes des collègues.

Avec une quinzaine de militant-es en charge de la **permanence**, la section académique répond du lundi midi au vendredi soir à toutes les demandes

des collègues (rappel des droits, suivi des carrières, retraites,...) de la manière la plus adaptée : permanences téléphoniques, réponses aux mails (plus de 5000 reçus annuellement), entretiens personnalisés au local, accompagnement de collègues au rectorat, mise en place d'outils en ligne pour le suivi de carrières (simulateur de barème pour le mouvement, module de reclassement dans la nouvelle carrière). À ces interactions directes avec les collègues s'ajoutent la participation aux instances paritaires et la formation de nos 44 élus académiques, mais aussi un dialogue régulier avec les différents services de la DPE et des audiences ponctuelles au rectorat pour faire progresser les questions de **carrière** dans l'intérêt du collectif.

Depuis la mise en place des **CHSCT**, le SNES et la FSU ont choisi d'investir cette nouvelle instance pour en faire un nouveau point d'appui de l'action syndicale. Il s'agit d'utiliser les nouvelles modalités d'actions proposées par les CHSCT pour faire reconnaître à l'administration la réalité des conditions de travail des collègues afin d'obtenir des améliorations concrètes. Ainsi, les CHSCT se sont penchés sur les conditions de travail des TZR et des contractuels, des personnels affectés sur plusieurs établissements, sur les conditions de travail en collège suite à la fermeture d'établissements... Les visites menées ont permis aux collègues de s'exprimer, et au SNES de relayer leurs préoccupations dans les rapports et dans les instances.

Pour la nouvelle organisation des carrières issues de PPCR, nous avons diffusé du matériel (tracts/diaporama/calculateur en ligne) et multiplié avec les sections départementales les heures d'information syndicales.

Avec environ 1200 **TZR** dans l'académie dont près de 50 % adhèrent au SNES-FSU, la section académique est au côté des collègues pour de l'aide, du soutien et des conseils face à l'administration ou aux directions d'établissement (affectations « aberrantes », non respect de délai pédagogique, mise en

place tardive de remboursement de frais...). Nous accompagnons individuellement les collègues, convaincus que chaque situation permet au collectif d'avancer. Nous avons obtenu des avancées issues de longs combats syndicaux (paiement de l'ISSR dès le premier remplacement, bonifications TZR augmentées pour l'Intra). Nous publions chaque année un SNES-Bretagne spécial TZR et en août nous réunissons les nouveaux TZR de l'académie et participons au collectif national TZR du SNES.

La section académique prend en charge l'accueil et le suivi des **stagiaires** de leur affectation en stage à leur titularisation. La phase de suivi des affectations des lauréats concours jusqu'à la mi-juillet est déterminante pour nouer des premiers contacts et faire connaître l'expertise du SNES dans de nombreux domaines. Les permanences régulières à l'ÉSPÉ, le stage annuel de novembre consacré essentiellement aux mutations mais aussi aux questions de formation, nous permettent de faire remonter les difficultés auprès de la direction de l'ÉSPÉ ou du rectorat, qu'elles soient individuelles ou collectives. La section académique tente également de faire entendre la voix des usagers et des personnels au sein des différents conseils de l'ÉSPÉ, instances peu démocratiques où leur poids est minoré. Le taux de syndicalisation chez les stagiaires (environ 50%) se maintient à un niveau élevé.

Le SNES académique se bat aux côtés des **non-titulaires** pour la défense de leurs droits et l'amélioration de leurs conditions de travail. Nous assurons un suivi des recrutements et interrogeons régulièrement le rectorat afin de faire évoluer les conditions de travail et d'affectation des collègues. Nous suivons très attentivement la Cdisation et, dans un contexte d'emploi difficile, nos interventions ont permis le recrutement de plusieurs collègues sur le point de perdre le bénéfice de leur ancienneté pour accéder au CDI. Parallèlement, nos élus en CCP (Commissions Consultatives Paritaires) évitent à des collègues d'être injustement mis à l'écart. Ils ont à cœur de se saisir de cette instance

pour faire valoir les droits et obtenir des avancées profitables aux contractuels et maîtres-auxiliaires. En plus de nos publications spécifiques et d'un contact permanent avec les collègues non-titulaires, nous proposons en octobre un stage syndical pour préparer les concours internes ou réservés avec production de contenus spécifiques. Des réunions et conseils syndicaux dans chaque département réunissent en mai-juin de nombreux collègues venus s'informer des conditions de recrutement et d'accès aux différents concours. Portant la parole des agents non-titulaires, le SNES Bretagne est présent depuis décembre 2016 dans les discussions paritaires menées par le rectorat sur le nouveau cadre de gestion issu du décret *non-titulaires* d'août 2016.

Avec les mels aux syndiqué-es et notre publication académique, le SNES-Bretagne, nous informons et rendons compte régulièrement à nos adhérent-es (et au-delà) de notre action. Pour donner le maximum de visibilité aux mobilisations et revendications du SNES, nous avons diversifié les modes de **communication**. L'activité sur twitter et facebook s'est développée à destination de la profession et des journalistes et s'articule avec notre site web (navire amiral de notre communication qui vient de connaître une refonte complète). Il s'agit de donner de la visibilité à notre action et ne pas laisser les syndicats peu représentatifs monopoliser l'espace médiatique. Une chaîne YouTube permet la mise en ligne de vidéos (par exemple la vidéo des vœux 2017 avec près de 650 vues), des reportages maison sur l'activité du SNES Bretagne et des reprises de nos passages médias. Promouvoir les communiqués de presse, les annonces d'action ou d'événements, les transcriptions de stages ou de colloques, les activités des secteurs et mettre plus en valeur les contenus de nos publications et l'action militante et des militant-es, cela encourage aussi la mobilisation du plus grand nombre en diffusant largement l'information. C'est aussi donner à voir et à comprendre ce qu'est le SNES et le bénéfice de se syndiquer.

CPE et vie scolaire

Le nombre de surveillants est insuffisant, les moyens octroyés pas à la hauteur (croissance démographique, réforme du collège). Les emplois CPE n'ont pas non plus progressé en 5 ans. En 2017, seuls trois des neuf postes seront implantés dans les établissements alors que les besoins sont importants, partout ! Nous avons combattu l'incohérence de certaines opérations de gestion de carrières et leurs conséquences pour les collègues. La section académique a porté ces revendications dans les instances, informé la profession et mené l'action partout où elle a été voulue par les collègues.

Psychologues de l'Éducation nationale et Directeurs de CIO

La création du corps unique des Psychologues de l'EN portée par le SNES-FSU et le SNUipp-FSU marque une victoire historique. Le SNES-FSU ne cesse de défendre l'ancrage de nos missions au sein de l'EN dans l'accompagnement des jeunes bretons et des familles et proteste contre les velléités de la Région à vouloir s'emparer des questions d'orientation. Le SNES-FSU agit pour défendre les collègues, leurs conditions de travail au quotidien, continue la bataille pour la reconnaissance de tous nos CIO en Bretagne.

Le secrétariat académique Unité et Action

Gwénaél Le Paih,
Frédérique Lalys,
Matthieu Mahéo,
Martin Georges Saint-Marc,
Isabelle Tramoni,
Vincent Plé,
Joel Mariteau,
Solenne Ogier,
Fabrice Rabat,
Pierre-Yves Moré,
Didier Quidu (Trésorier)

Romarc Roudier participe au secrétariat comme représentant de l'École Émancipée.

Brigitte Brun et Régis Cadiet ont arrêté leur participation au secrétariat en septembre 2016. Notre chère Christine Ouvrard est décédée en février 2016.

Rapport financier 2015 - 2017

RECETTES	2014-2015	2015-2016	
Cotisations	521 869,00 €	520 791,00 €	
Intérêt Bancaires	75,27 €	8,74 €	
Total recettes	521 944,27 €	520 799,74 €	-0,22%

DÉPENSES	2014-2015	2015-2016	
Personnel	42 530,00 €	41 985,00 €	-1,30%
Salaires	20 835,00 €	21 094,00 €	
Charges	21 695,00 €	20 891,00 €	
Local	11 603,00 €	11 911,00 €	+2,59%
Fonctionnement	9 424,00 €	9 421,00 €	
Entretien	2 179,00 €	2 520,00 €	
Machines (contrat et entretien)	12 566,00 €	12 672,00 €	+0,84%
Fournitures	2 536,00 €	852,00 €	-197,65%
Informatique	55,00 €	255,10 €	+78,44%
Subventions	358 606,00 €	355 159,00 €	-0,97%
S2	28 260,00 €	29 575,00 €	
FSU	1 423,00 €	0,00 €	
Cotisations part S4	328 923,00 €	325 584,00 €	
<i>Retraités</i>	6 760,00 €	6 080,00 €	
<i>Actifs</i>	322 163,00 €	319 504,00 €	
Fonctionnement (Permanence, affranchissement, téléphone, envois de sms)	31 253,00 €	30 371,00 €	-2,90%
Publications	30 685,00 €	22 554,00 €	-36,05%
Actions	24 445,00 €	35 636,00 €	+31,40%
Frais militants	21 831,00 €	24 509,00 €	
<i>CAPA</i>	497,00 €	554,00 €	
<i>Congrès</i>	1 638,00 €	11 013,00 €	
<i>Stage observatoire</i>	9 516,00 €	5 797,00 €	
<i>Déplacements secrétariat</i>	2 496,00 €	2 907,00 €	
<i>Militants</i>	3 924,00 €	2 322,00 €	
<i>CAA</i>	2 192,00 €	177,00 €	
<i>Divers</i>	1 568,00 €	1 739,00 €	
Manifestation	2 614,00 €	11 127,00 €	
Banques	8 475,73 €	6 656,80 €	-27,32%
Total dépenses	522 754,73 €	518 051,90 €	-0,91%

Résultats	-810,46 €	2 747,84 €
-----------	------------------	-------------------

Un budget toujours globalement équilibré avec des financements prioritaires comme les permanences, les stages, les actions diverses, les publications pour assurer au mieux un service de qualité aux syndiqués.

Quelques éléments de lecture

Des recettes relativement stables malgré une baisse de 3 % du nombre de syndiqués en 2016 par rapport à 2015. Sur l'argent perçu des cotisations, seule une part d'environ 35% est allouée à la section académique pour son fonctionnement, le reste étant reversé au SNES national.

Quelques indicateurs à expliciter

- La hausse du budget action en 2016 s'explique par la tenue d'un congrès académique (tous les 2 ans) et l'achat de places de train pour la manifestation du 10 octobre 2016 à Paris.

- Baisse du budget presse en 2016 : 2015 étant une année d'élections professionnelles, l'accent a été mis sur la communication avec d'avantage de numéros du SNES Bretagne et un nombre plus important d'exemplaires tirés.

Les retraités

Les retraités ont participé avec les actifs à toutes les manifestations à l'appel du SNES et de la FSU. Dans le cadre du groupe des 9 organisations de retraités (CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires, FGR-FP, UNRPA, LSR) unies depuis 3 ans pour défendre leurs revendications propres (pouvoir d'achat, etc.), chaque département a organisé des actions retraités (manifestations, lettre aux élus, questionnaires...). Préoccupés par les attaques contre la protection sociale (surtout la sécurité sociale) ou les services publics, avec la FSU, ils ont organisé des conférences sur ces sujets à Saint-Brieuc, Saint-Malo et Quimper. Ils ont aussi fait accepter leur présence dans les 4 CDCA bretons : structures nouvelles de concertation auprès des Conseils départementaux.

Les camarades d'École Émancipée n'ont pas souhaité faire une critique du rapport d'activité du secrétariat.

Texte d'orientation d'Unité et Action

Il y a 5 ans, l'élection de François Hollande n'avait pas suscité un élan particulier. Mais le SNES avait pesé dans la campagne pour obtenir des engagements qui se sont traduits par la promesse de création de 60 000 postes puis par la Loi de Refondation censée faire de l'éducation et de la jeunesse une priorité.

Dans les faits, le quinquennat a surtout été marqué par une ligne économique libérale impulsée par Emmanuel Macron, conseiller puis ministre de l'économie de François Hollande. Loi Travail, réforme du collège... une même logique a présidé aux réformes qui se sont succédées : le renvoi au local, la mise en concurrence sous couvert d'autonomie renforcée, le pilotage par les chiffres avec pour seule ligne d'horizon la recherche d'économies budgétaires... Et si l'éducation nationale a été relativement épargnée par les suppressions de postes, le périmètre des services publics a reculé partout sans que l'on se donne les moyens pour améliorer les conditions de travail des enseignants et la réussite de tous les élèves. Au contraire, les réformes engagées, rythme scolaires dans le 1er degré et réforme du collège dans le 2nd degré, ont contribué à renforcer les inégalités tout en alourdissant la charge de travail des personnels.

Tout laisse à penser que l'orientation politique sera la même dans les années à venir. En effet, les baisses de moyens annoncées, l'autonomie renforcée des chefs d'établissements, le renforcement du contrôle continu en cours de formation (Bac, BTS) ne permettront pas de relever les défis d'une plus grande démocratisation du système scolaire. Plus largement, alors que toutes les études montrent que les écarts se creusent et que

notre société se fissure, le choix d'une politique clairement libérale, l'abandon des services publics et des solidarités collectives ne pourront qu'alimenter les inégalités et, en définitive, conduire un nombre toujours plus grand de nos concitoyens à perdre confiance dans la démocratie.

Dans notre académie, la majorité U et A s'est toujours attachée à développer les différents volets de l'action syndicale, et ils sont nombreux. Ainsi, qu'il s'agisse des mobilisations dans la rue ou du travail dans les instances, de l'accompagnement des collègues dans les étapes importantes de leur carrière au soutien en cas de difficultés individuelles ou collectives, des stages de formation ou des lieux de réflexion proposés par l'observatoire, la section académique de Rennes est particulièrement active. Portant l'ambition d'un syndicalisme majoritaire, le SNES s'adresse à tous les collègues et porte la voix de la profession. La majorité U et A a le souci constant de ne laisser aucun aspect de son action de côté.

Dans ce cadre, la CA académique doit continuer à être un lieu de débat et d'échanges, aussi bien entre tendances qu'au sein de la majorité Unité et Action. C'est pourquoi nous avons choisi de proposer une liste représentant au mieux la diversité de l'académie en équilibrant expérience et renouvellement. Au-delà des élections régulières, le SNES est attaché à conserver un fonctionnement démocratique qui permette à chaque syndiqué de s'informer et de participer à la mesure de ses moyens et de ses envies. Pour favoriser cette participation, la section académique continuera à consulter les syndiqués sur les grands enjeux du métier, à aller à leur rencontre, avec les sections dé-

partementales, lors de réunions d'information syndicales, à proposer des conseils syndicaux et à inventer de nouvelles modalités d'actions.

Plus que jamais, Unité et Action, tendance majoritaire de l'académie est déterminée à faire vivre un syndicalisme offensif et de transformation sociale.

Nous remercions les camarades qui n'ont pu, faute de place, figurer sur la liste UA ainsi que ceux qui, pour des raisons diverses ont laissé leur place à de nouveaux candidats !

Tous restent fidèles au SNES et à « Unité et Action ».

Liste Unité et Action

- 1 - Le Paih Gwénaël - certifié - Mathématiques - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
- 2 - Lalys Frédérique - certifiée - Histoire Géographie - Collège Jean Lurçat - Lanester - 56
- 3 - Mahéo Matthieu - certifié - Lettres modernes - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
- 4 - Ogier Solenne - COPsy - CIO Rennes - 35
- 5 - Mariteau Joël - certifié - Histoire Géographie - Lycée Freyssinet - Saint Briec - 22
- 6 - Tramon Isabelle - certifiée - Lettres modernes - TZR - 35
- 7 - Pasquet Yves - certifié - Génie Mécanique - Lycée Thépot - Quimper - 29
- 8 - Jacob Brigitte - certifiée - SVT - Collège du Gwer'halou - Callac - 22
- 9 - Moré Pierre-Yves - CPE - Lycée Victor Hugo - Hennebont - 56
- 10 - Gibert Françoise - certifiée - Histoire Géographie - Lycée Sévigné - Cesson Sévigné - 35
- 11 - Georges Saint-Marc Martin - agrégé - Mathématiques - TZR - 35
- 12 - Carnet Christelle - certifiée - Documentation - En poste dans l'académie au 01/09/17
- 13 - Plé Vincent - certifié - Allemand - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
- 14 - Lainé-Villatte Monique - certifiée - Lettres modernes - Collège 4 moulins - Brest - 29
- 15 - Quidu Didier - certifié - Technologie - Collège le Landry - Rennes - 35
- 16 - Renault Janine - retraitée - Rennes - 35
- 17 - Rabat Fabrice - certifié - SVT - Collège Charles de Gaulle - Ploemeur - 56
- 18 - Flant Catherine - CPE - Collège Yves Coppens - Lannion - 22
- 19 - Demy Bruno - certifié - SVT - Collège Kerfontaine - Pluneret - 56
- 20 - Le Page Christine - COPsy - CIO Dinan - 22
- 21 - Melaine Philippe - certifié - SVT - Lycée Descartes - Rennes - 35
- 22 - Le Glédic Chloé - agrégée - Espagnol - Collège du Verger - Auray - 56
- 23 - Kervoelen Christian - agrégé - Histoire Géographie - Lycée F.Le Dantec - Lannion - 22
- 24 - Turbé Laurence - certifiée - Mathématiques - Collège Théophile Briand - Tinténiac - 35
- 25 - Cléry Jean-Marc - certifié - Philosophie - Lycée Laënnec - Pont l'Abbé - 29
- 26 - Kervadec Anita - agrégée - Lettres modernes - Lycée Lesage - Vannes - 56
- 27 - Deredel Yann-Pier - certifié - Breton - Collège Herriot - Rostrenen - 22
- 28 - Leroux Stéphanie - certifiée - Anglais - Collège La Roche aux fées - Retiers - 35
- 29 - Léaustic Philippe - agrégé - SVT - Lycée Colbert - Lorient - 56
- 30 - Lebranchu Sandrine - certifiée - Anglais - Collège Gandhi - Fougères - 35
- 31 - Gauvin Hervé - agrégé - Lettres modernes - Lycée La Fontaine des Eaux - Dinan - 22
- 32 - Le Bosse Marie - certifiée anglais - Collège Rosa Parks - Rennes - 35
- 33 - Boëdec Laurent - contractuel - SVT - Collège les Rochers Sévignés - Vitré - 35
- 34 - Carmès Michelle - certifiée - Espagnol - Lycée Rabelais - Saint Briec - 22
- 35 - André Mathieu - certifié - Histoire Géographie - lycée de L'Elorn - Landerneau - 29
- 36 - Renault Claudine - retraitée - Rennes - 35
- 37 - Llavori Jean-Marc - certifié - Mathématiques - Collège G. Tillon - La Mézière - 35
- 38 - Gicquel Marie-Christine - certifiée - Éducation musicale et chant choral - Collège la Grande Métairie - Ploufragan - 22
- 39 - Barrue Régis - certifié - Mathématiques - Lycée Jean Macé - Lanester - 56
- 40 - Lobre Gwendoline - certifiée - Histoire Géographie - TZR Rennes - 35
- 41 - Le Gruiec Lionel - DCIO - CIO de Lannion - 22
- 42 - Daniel Aude - certifiée - Lettres modernes - Collège Jean Lurçat - Lanester - 56
- 43 - Payen Michel - certifié - Technologie - Collège Gandhi - Fougères - 35
- 44 - Gicquel Natalie - CPE - Collège R-G Cadou - Malansac - 56
- 45 - Le Guellec Jean-Luc - retraité - Saint Briec - 22
- 46 - Moullec Anne-Marie - certifiée - Histoire Géographie - Collège de l'Harteloire - Brest - 29
- 47 - Hardy Thomas - certifié - Physiques Chimie - Collège de Nerval - Vitré - 35
- 48 - Avril Zahia - certifiée - Éducation musicale et chant choral - Collège Surcouf - Saint Malo - 35
- 49 - Morvan Goulven - certifié - Breton - Lycée Le Dantec - Lannion - 22
- 50 - Allemand Laurie-Anne - COPsy - CIO Rennes - 35
- 51 - Kervizic Jean-Marc - CTEN Greta - Greta GEB - Rennes - 35
- 52 - Laborie Patricia - retraitée - Pontivy - 56
- 53 - Drider Khaled - certifié - Mathématiques - Collège Anne de Bretagne - Rennes - 35
- 54 - Fouillard Nathalie - certifiée - SES - Lycée Jean Guéhenno - Fougères - 35
- 55 - Nautré Jean-Marc - certifié - Éducation musicale et chant choral - Collège Jean-Moulin - Saint Jacques de la Lande - 35
- 56 - Jamet-Madec Thérèse - retraitée - Lannion - 22
- 57 - Cavey Jean-Charles - certifié - Génie Mécanique - Lycée Joliot Curie - Rennes - 35
- 58 - Gagnant Isabelle - certifiée - Éducation musicale et chant choral - Collège F. Collobert - Pont de Buis-Les-Quimerch - 29
- 59 - Le Cam Daniel - certifié - Histoire Géographie - Lycée Joliot Curie - Rennes - 35
- 60 - Briclot Anne - retraitée - Vannes - 56
- 61 - Bedelet Stéphanie - agrégée - Lettres modernes - Collège J. Prévert - Romillé - 35
- 62 - Le Roy Youn - certifié - Mathématiques - Lycée Dupuy de Lôme - Brest - 29

Texte d'orientation d'École Émancipée

L'École Émancipée est une tendance au sein de la FSU et du SNES. Elle est issue d'un « vieux » courant de pensée et de réflexion pédagogique né au début du XX^{ème} siècle et alors marqué par son adhésion à la vision anarcho-syndicaliste.

Aujourd'hui, ÉÉ veut changer l'École pour la rendre coopérative, égalitaire et solidaire : tous les enfants et tous les adolescents doivent bénéficier de la même éducation dans la même école. C'est pourquoi ses militants luttent contre toute forme de séparation des parcours scolaires car elle est souvent synonyme d'inégalité entre les voies et de soumission de l'École aux lois du marché. Ils se refusent à renoncer à l'idée d'un cursus commun jusqu'au bac pour tous les élèves. Pour cela il faut combattre sans concessions les réformes libérales imposées ces dernières années qui renvoient les élèves à leur propre responsabilité individuelle, les placent en concurrence et dans la logique du chacun pour soi.

Il faut permettre aux enseignants de travailler de façon collective, pour inventer et diversifier les pratiques pédagogiques en dehors des injonctions contradictoires et du caporalisme qui règnent aujourd'hui et dépossèdent les enseignants de leur liberté pédagogique et de la maîtrise de leur métier.

Lors du mandat Hollande écoulé, les réformes néfastes se sont poursuivies. La direction du SNES a sans doute été trop confiante et indulgente. Les pressions hiérarchiques accrues, l'augmentation de la charge de travail, la masterisation, la médiocre revalorisation salariale et la trop prudente réforme des carrières n'ont pas été suffisamment combattues. Il fallait obtenir le concours en fin de licence, suivi de 2 années professionnalisantes et sous statut de stagiaire équivalent à l'obtention du master. Il faut demander l'arrêt de la précarité, la cessation des recrutements de non-titulaires (2 fois plus nombreux depuis 2008 : de 4,2% à 8,4% des effectifs enseignants) et la titularisation des contractuels.

L'École ne pourra pleinement jouer son rôle d'émancipation que si le mouvement social obtient la transformation de la société dans laquelle elle s'inscrit, à travers les combats pour la démocratie, pour une société égalitaire et de conquêtes sociales, pour une autre Europe et d'autres règles de la gestion du monde, pour l'émancipation des peuples. Il faut faire sauter les atermoiements sur la levée de l'état d'urgence, réaffirmer le rôle des citoyen-nes qui doivent se saisir de tous les moyens, dont leurs syndicats, pour imposer les réformes que nous voulons.

Notre syndicat doit réfléchir à la construction de l'unité syndicale : au sein de la FSU, le SNES doit se montrer plus fédéral, afin de défendre l'ensemble des services publics et continuer à construire une fédération syndicale démocratique et de transformation sociale.

Au niveau académique, on peut regretter un déficit d'implication politique, constater que le secrétariat académique se laisse souvent accaparer par les innombrables instances officielles qui absorbent trop de temps et nécessitent beaucoup d'énergie. Cela se fait au détriment d'une réflexion plus « idéologique » des questions qui nous concernent tous, d'une mobilisation plus forte des collègues sur les luttes syndicales et les actions qu'il faut mener.

Sur la réforme du collège, il aurait fallu donner des pistes d'actions concrètes et fortes. On a souvent trop laissé les collègues, isolés dans leurs établissements, se déterminer seuls sans modalités organisées propres à rassembler l'ensemble du corps enseignant de façon plus collective. Ce qui a conduit régulièrement à une non mobilisation ou à des mobilisations illisibles et hésitantes. Au bout du compte, la réforme du collège s'est mise en place, malgré les réticences et les oppositions ; une mise en place forcée qui laisse les collègues dépités, épuisés, au bord de la déprime

pour beaucoup. Le SNES est désormais contraint de faire les constats et d'intervenir en pompier pour tenter de sauver les collègues en difficultés, alors qu'il aurait fallu les entraîner en amont dans une véritable résistance et une forme de désobéissance concertée.

École Émancipée est une tendance fédérale dans la FSU, pour un syndicalisme de lutte et de solidarités. Loin d'être obsolète ou stérile, le droit de tendance que nous défendons est la garantie donnée aux syndiqué-es de pouvoir débattre, de développer les orientations pour améliorer un outil syndical au service des luttes et des salarié-es. Les militant-es de l'ÉÉ veulent investir les différentes instances du syndicat dont la CA académique. Les représentants de la liste ÉÉ y porteront une voix parfois différente, souvent plus combative que celle d'Unité et Action. Il ne s'agit ni de donner des leçons de syndicalisme ni d'alimenter des débats fratricides. D'ailleurs dans plusieurs départements, échelon pour lequel les divergences entre les deux tendances sont moins fortes, les militants d'École Émancipée ont fait le choix pour l'élection du bureau départemental, de s'investir dans la liste soutenue par Unité et Action. Au niveau académique, lors du dernier mandat ÉÉ a participé au secrétariat académique.

Votez pour la liste École Émancipée !

Liste École Émancipée

- 1 - ROUDIER Romaric - Mathématiques - Collège Jean Lurçat, Lanester 56
- 2 - PERROT Juliette - Anglais - Collège Gérard De Nerval, Vitré 35
- 3 - LE NINAN Yann - Mathématiques - Lycée Tristan Corbière, Morlaix 29
- 4 - LE CALVEZ Valérie - Allemand - Collège Paul Féval, Dol-de-Bretagne 35
- 5 - TARROUX Patrick - Histoire-Géographie - Lycée Anita Conti, Bruz 35
- 6 - CHAUVIN Stéphanie - Histoire-Géographie - Collège Beg er Vil, Quiberon 56
- 7 - SICRE Michel - Technologie - TZR, Lorient 56
- 8 - MOREL Anne - Histoire-Géographie - Lycée Kerneuzec , Quimperlé 29
- 9 - LE BERRE Ronan - Anglais - Collège Brizeux, Lorient 56
- 10 - HEYDON Véronique - Histoire-Géographie - Lycée Iroise, Brest 29
- 11 - BOUGRON Guillaume - Mathématiques - TZR, Rennes 35
- 12 - SCHERSACH Véronique - Science Technique Medico Sociale - Lycée Kerraoul, Paimpol 22
- 13 - BAUDEL Dominique - Histoire-Géographie - Lycée Brocéliande, Guer 56
- 14 - MUNOZ Eva - Espagnol - Collège Paul Féval, Dol de Bretagne 35
- 15 - THEVENIN Mathieu - Science Economique et Sociale Lycée René Descartes, Rennes 35
- 16 - ANGLESIO Marie-Dominique - Mathématiques - Retraitée 22
- 17 - UGUEN Antoine - Science Physique et Chimie - TZR 29
- 18 - LE HELLOCO Nathalie - Lettres Modernes - Lycée Victor Hugo, Hennebont 56
- 19 - LAMOUR Jean Pierre - Physique et Electricité Appliquée - Lycée Fulgence-Bienvenüe, Loudéac 22
- 20 - DUCHE Aude - Anglais - TZR Rennes 35
- 21 - LE COURSONNOIS Claude - Physique Chimie Collège Jean Lurçat, Lanester 56
- 22 - LEMOTHEUX Florence - Lettres Modernes - Collège Le Volozen, Quintin 22
- 23 - HEYDON Patrick - Histoire-Géographie - Lycée de l'Elorn, Landerneau 29
- 24 - PLEDRAN Nathalie - Anglais - Collège Paul Féval, Dol de Bretagne 35
- 25 - FOUGERES Serge - Lettres Modernes - Retraité 22
- 26 - RAMAGE Florence - Espagnol - Collège Jean Lurçat, Lanester 56
- 27 - DESCOTTES Edouard - Histoire-Géographie - Lycée Jean Macé, Rennes 35
- 28 - DUPUY Yves - Mathématiques - Lycée Jean Macé, Lanester 56
- 29 - BENSOUSSAN David - Histoire-Géographie - Lycée Chateaubriand, Rennes 35
- 30 - DERRIEN Dominique - Histoire-Géographie - Lycée Tristan Corbière, Morlaix 29
- 31 - HELAUDAIS Michel - Histoire-Géographie - Lycée Brocéliande, Guer 56
- 32 - GAUDICHON Patrick - Physique et Electricité Appliquée - Lycée Jean Macé, Rennes 35
- 33 - LUCAS Gilles - Histoire-Géographie - Lycée René Descartes, Rennes 35
- 34 - PIERRE Patrick - Histoire-Géographie - TZR Rennes 35
- 35 -
- 36 -
- 37 -
- 38 -
- 39 -
- 40 -
- 41 -
- 42 -
- 43 -
- 44 -
- 45 -
- 46 -
- 47 -
- 48 -
- 49 -
- 50 -
- 51 -
- 52 -
- 53 -
- 54 -
- 55 -
- 56 -
- 57 -
- 58 -
- 59 -
- 60 -
- 61 -
- 62 -

Renouvellement du bureau départemental du SNES 22

Avec les collègues, pour la défense de nos métiers et des conditions de travail.

Réforme chronophage du collège, nouveaux programmes, nouveau DNB, nouvelle carrière et début de déblocage des rémunérations avec PPCR, évaluation des enseignants, bilan de la réforme Châtel du lycée... Les dossiers éducatifs demeurent nombreux.

Animation d'heures d'information syndicale pour expliquer et débattre, permanences dans nos locaux, conseils pour la carrière, suivi des situations : le SNES départemental fait de l'accompagnement des collègues une priorité.

INFORMER, ÉCOUTER ET DIALOGUER

A travers les réunions dans les établissements, l'organisation de stages, la constitution de dossiers, le SNES compte plus que jamais informer et débattre démocratiquement au plus près des collègues.

RENFORCER LE SNES DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Face à la montée en puissance des structures et des pouvoirs locaux, le SNES doit être partout présent et renforcé dans les établissements. La syndicalisation des nouveaux collègues et la formation de nouveaux militants demeurent des priorités.

POUR LA DÉFENSE ET LA PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Le SNES départemental continue de promouvoir et agir pour l'amélioration des services publics, particulièrement le service public d'Éducation, la seule richesse de ceux qui n'en ont pas, et sera vigilant à tout risque de désertification rurale. Le SNES départemental continue de lutter contre toute forme de dégradation de nos statuts, de nos métiers et plus généralement pour rendre meilleures les conditions de vie et de travail des salariés, dans les établissements comme dans les instances départementales.

DÉVELOPPER L'ACTION UNITAIRE

Le SNES départemental met tout en oeuvre pour favoriser l'action unitaire, conformément aux engagements du SNES et dans le respect des mandats, tant au sein de la FSU qu'en dehors, seule voie possible pour faire valoir nos revendications et gagner contre les projets des gouvernements successifs.

JOINDRE LES PROPOSITIONS ET L'ACTION

Le SNES ne se contente pas de dire "non" à tout ce qui dégrade l'existant. De même, la politique de la chaise vide est dangereuse : notre syndicat doit être une force de propositions alternatives et doit tenir toute sa place dans le débat sur le système éducatif, en menant le combat contre les idées réactionnaires. C'est dans cet esprit que le SNES départemental intervient dans les instances départementales. Ces interventions ont ainsi permis cette année l'implantation de 13 postes fixes et l'abondement de nombreux BMP pour améliorer les affectations de nos collègues TZR et non-titulaires.

Élections au bureau départemental des Côtes d'Armor.

Liste présentée par UNITE et ACTION

JACOB Brigitte - Certifiée - Collège Gwer Halou - Callac
KERVOELEN Christian - Agrégé - Lycée F. Le Dantec - Lannion
MARITEAU Joël - Certifié - Lycée E. Freyssinet - Saint Briec
FLANT Catherine - CPE - Collège Y. Coppens - Lannion
DEBRETAGNE Olivier - Agrégé - Lycée E. Freyssinet - Saint Briec
DEREDEL Yann Pier - Certifié - Collège E. Herriot - Rostrenen
BUARD Jean - Retraité - La Méaugon
GAUVIN Hervé - Certifié - Lycée La Fontaine des eaux - Dinan
CARMES Michelle - Certifiée - Lycée Rabelais - Saint Briec
REGUER Florence - Documentaliste - Collège Gwer Halou - Callac
LE PAGE Christine - COPsy - CIO Dinan
GICQUEL M-Christine - Certifiée - Collège La Grande métairie - Ploufragan
MORVAN Michelle - CPE - Collège F.M Luzel - Plouaret
PRIGENT Dominique - Agrégé - Lycée Chaptal - Saint-Briec
CHRETIEN Stéphane - Agrégée - Collège P. Le Flem - Pleumeur-Bodou
BONNEFON Isabelle - Certifiée - Lycée F. Le Dantec - Lannion
POUYADE Régine - COPsy - CIO Saint Briec
BERGOT Myriam - Certifiée TZR - Lycée F. Le Dantec - Lannion
CORRE Sylvain - Certifié - Lycée Rabelais - Saint Briec
LABORIE Sylvia - Documentaliste - Lycée F. Le Dantec - Lannion
DUFRASNE Martine - Certifiée - Collège J. Léquier Plérin
LE GRUIEC Lionel - Directeur CIO - CIO Lannion
TRAMONI Isabelle - Certifiée TZR - Lycée La Fontaine des Eaux - Dinan
LE GUELLEC Jean-Luc - Retraité - Pordic

Les militants de la liste Unité et Action s'engagent à œuvrer à ces orientations avec tous les syndiqués, avec tous les personnels.

VOTEZ POUR LA LISTE UNITÉ ET ACTION !

Renouvellement du bureau départemental du SNES 29

Ces élections s'organisent dans un contexte de fin de mandat présidentiel très décevant.

Si le protocole dit « PPCR » peut présenter quelques avancées pour nos carrières et nos rémunérations, celles-ci sont loin d'être suffisantes pour rattraper le retard accumulé et restaurer l'attractivité de nos métiers. De plus, il laisse en suspens sa réforme corollaire, celle de l'évaluation des enseignants.

La réforme du collège, brutale (sur les quatre niveaux en même temps), a par contre tenu ses promesses et confirmé ce que le SNES dénonçait : diminution des horaires disciplinaires, perte de repères pour les élèves (plus de manuels, plus de « cours », des horaires éclatés, davantage d'heures de permanence sans que les moyens pour les encadrer n'aient été augmentés et pour les enseignants davantage de travail, des réunions chronophages voire délirantes, une pression très forte de la hiérarchie pour qu'ils mettent en place des dispositifs auxquels ils ne croient pas, au mépris de leur liberté pédagogique.

Les craintes sur le maintien des langues anciennes et du breton se confirment : financées par amputation des « marges horaires », on voit d'ores et déjà plusieurs établissements en réduire au minimum leurs horaires d'enseignement, voire les abandonner purement et simplement.

On observe parallèlement une augmentation significative des effectifs dans l'enseignement confessionnel privé, qui dispose de davantage de latitude pour appliquer, ou pas, cette réforme.

Mais les élections nationales à venir laissent craindre le pire à tous les niveaux et particulièrement pour l'ensemble du secteur public et donc des personnels.

La période qui s'annonce nécessitera luttes et mobilisations d'ampleur si nous ne voulons pas voir les services publics se détériorer d'avantage. Plus que jamais, la nécessité d'une pratique syndicale et d'un discours forts s'impose, y compris par le recours à la grève !

Dans le Finistère, nous pensons que cela exige un débat franc et respectueux entre nous, et c'est la raison pour laquelle nous vous présentons une liste unitaire, gage de la démocratie que nous voulons faire vivre au sein du SNES-FSU.

Forts de votre soutien, nous continuerons à vous défendre et vous accompagner au quotidien, en intervenant sans relâche et à tous les niveaux : chefs d'établissement, DSDEN, Recteur, CHSCT où nous sommes largement impliqués et au sein duquel nous luttons contre la bureaucratie dans laquelle on voudrait nous enfermer et pour des retombées réelles et tangibles sur les conditions de travail dans les établissements.

Mais nous continuerons aussi à vous informer et débattre, lors des multiples heures d'information syndicales que nous accompagnons, et enfin vous accueillir dans nos permanences à Brest (maison du peuple) et à Quimper (Prad ar Rouz).

Élections au bureau départemental du Finistère.

Liste unitaire

Yves PASQUET - Certifié - G. Méca-Prod - Lycée Thépot Quimper
Anne-Marie MOULLEC - Certifiée - Histoire Géo - Collège Harteloire Brest
Youn LE ROY - Certifié - Mathématiques - Lycée Dupuy de Lôme Brest
Anne MOREL - Certifiée - Histoire Géo - Lycée Kerneuzec Quimperlé
Yann LE NINAN - Certifié - Mathématiques - Lycée Tristan Corbière Morlaix
Brigitte MARTIN - Agrégée - Anglais - Lycée Brizeux Quimper
Sandrine ARZEL - Certifiée - Anglais - Collège Pen ar C'hleuz Brest
Rozenn ROSMORDUC - Certifiée - Anglais - Lycée de l'Elorn Landerneau
Antoine UGUEN - Certifié de Physique Chimie - TZR
Nathalie VEDEL - Certifiée - Anglais - Collège Pierre Stephan Bric
Monique Lainé - Certifiée - Lettres modernes - Collège des 4 moulins Brest
Christelle GUIADER - CPE - Collège de Daoulas
Isabelle GAGNANT - Certifiée - Éducation Musicale - Collège Pont de Buis
Paul ABILY - Retraité - Fouesnant
Marie KERVADEC - Certifiée - Anglais - TZR
Evelyne QUEMENER - Certifiée Espagnol - Collège Bois de Locquéran Plouhinec
Vincent RANNOU - Certifié - Physique Chimie - Lycée de Landivisiau
Armelle PUCCEL - Certifiée - Mathématiques - Collège de Saint Renan
Bruno ROBIN - Certifié - Physique Chimie - Collège Guilvinec
Bruno POUPON - Certifié - Physique Chimie - Lycée de Cornouaille Quimper
Célia DUFAYEL - Agrégée - Espagnol - Collège Paul Langevin Le Guilvinec
Sylvain LEGENDRE - Certifié - Histoire Géo - Collège J. Jaures Bannalec
Jean-Marc CLERY - Certifié - Philosophie - Lycée Laënnec Pont L'abbé

Renouvellement du bureau départemental du SNES 35

Pourquoi voter pour la liste unitaire ?

Voter pour la liste unitaire présentée par le SNES-FSU 35, c'est s'assurer de la défense des intérêts collectifs et individuels au plus près des collègues. C'est œuvrer pour la défense du service public et l'amélioration des conditions de travail pour les collègues et d'études pour les élèves.

Le SNES 35 c'est :

→ un réseau de militants dans les établissements

→ plus de 50 heures d'informations syndicales dans les établissements

→ la défense des établissements : amélioration des DGH et créations de postes dans les instances (CTSD, CDEN)

→ l'accompagnement des collègues lors des audiences.

Le SNES 35 agit :

→ dans les luttes au plus près des collègues et dans les luttes interprofessionnelles

→ pour l'éducation prioritaire auprès des différents partenaires (IA, Ville, collectivités) et auprès des collègues (réunions, formations)

Le SNES 35 informe les collègues enseignant-es, COPsy, CPE, ASEN, AVS, retraité-es, par les heures d'information syndicale mais aussi par la lettre hebdomadaire et lors de ses permanences du mardi et du jeudi.

Le SNES 35 soutient des luttes plus larges dans un cadre unitaire (sans papiers, lutte contre les idées d'extrême droite, journée internationale des droits des femmes, ...)

Élections au bureau départemental d'Ille et Vilaine.

Liste unitaire à l'initiative d'Unité & Action et avec le soutien d'École Emancipée

MELAINE Philippe, certifié - Lycée Descartes - Rennes
TURBE Laurence, certifiée - Collège Théophile Briand - Tinténiac
HARDY Thomas, certifié - Collège Gérard de Nerval - Vitré
DOS SANTOS DOMINGOS Marie, certifiée - Lycée Maupertuis - Saint Malo
CAVEY Jean-Charles, certifié - Lycée Joliot Curie - Rennes
BEDELET Stéphanie, agrégée - Collège Jacques Prévert - Romillé
DRIDER Khaled, certifié - Collège Anne de Bretagne - Rennes
OGIER Solenne, CO-Psy - CIO Rennes
LLAVORI Jean Marc, certifié - Collège G. Tillion - La Mézière
LOBRE Gwendoline, certifiée - TZR Rennes
TARROUX Patrick, certifié - Lycée Anita Conti - Bruz
LE BOSSE Marie, certifiée - Collège Rosa Parks - Rennes
LUIGI Fabien, certifié - TZR
LE CALVEZ Valérie, certifiée - Collège Paul Féval - Dol de Bretagne
NASLI-BAKIR Nasredine, certifié - Collège Cleunay - Rennes
BLANCHARD Ghislaine, certifiée - Collège du Kerpon - Maure de Bretagne
CHABANNES Joël, certifié - Collège Duguay Trouin - Saint Malo
CAMUZET Isabelle, certifiée - Collège Pierre Brossolette - Bruz
ATTAJA Abdelsadek, certifié - Lycée Maupertuis - Saint Malo
RICHARD Nolwenn, certifiée - Collège Les Ormeaux - Rennes
COCHET Mickaël, certifié - Lycée Sévigné - Cesson Sévigné
VALCKE Christophe, agrégé - Lycée Beaumont - Redon
PERROT Juliette, certifiée - Collège Gérard de Nerval - Vitré
CHEVER Sébastien, agrégé - Collège de Fontenay - Chartres de Bretagne
LEBRETON Soazig, certifiée - Collège André Récipon - Orgères
FERNANDEZ Jean Charles, certifié - Lycée Victor Hélène Basch - Rennes
COUSTY Daniel, Retraité - Rennes
PAYEN Michel, certifié - Collège Gandhi - Fougères

**Alors votez, faites voter,
et faites adhérer !!!**

Renouvellement du bureau départemental du SNES 56

Après 5 ans d'alternance politique, la situation ne s'est pas améliorée pour les personnels du second degré, bien au contraire : imposition de la réforme du collège contre la grande majorité des organisations syndicales avec des cours et des séances d'AP et des EPI à préparer sur 4 niveaux, réactivation de la loi De Robien sur les remplacements courts, injonctions de la hiérarchie pour remplir le Livret Scolaire Unique ... N'en jetez plus ! la coupe est pleine et se traduit d'ailleurs par un épuisement professionnel de nos collègues, souvent à la limite du burn out !

Les avancées, insuffisantes certes, mais réelles, avec le PPCR, la création du corps de PsyEN et le décret non titulaires ne compensent pas les dégradations subies par les personnels.

Depuis 2 ans, le SNES 56 a essayé de redonner confiance dans l'action syndicale et assurer ainsi le développement de notre syndicalisme : nos luttes contre les projets du gouvernement (réforme du collège, loi travail), mais aussi pour la défense du service public d'éducation au niveau du département (contre la fermeture du collège Montaigne de Vannes, pour soutenir les créations du collège d'Elven ou du lycée de Ploërmel, pour maintenir l'entité du collège Brizeux de Lorient le temps de sa reconstruction, contre la modification autoritaire du secteur scolaire d'un collège, contre un projet d'usine de méthanisation à proximité du futur collège d'Elven) ont montré notre capacité à mobiliser les personnels et parfois les parents, et à agir malgré des combats souvent inégaux.

Le quotidien du travail dans le département, c'est aussi la défense des postes lors des opérations de carte scolaire ou l'accompagnement des personnels sur leurs préoccupations spécifiques comme lors des périodes de mutations ou lors de conflits dans l'établissement avec leur hiérarchie. Les mises en œuvre du nouveau décret statutaire et de la réforme du collège avec les injonctions de la hiérarchie pour satisfaire aux nouvelles orientations ministérielles (LSU ou DNB) sans que les personnels puissent percevoir un intérêt véritable pour la réussite des élèves, vont rendre encore plus que nécessaire ce travail de terrain à l'avenir. C'est le sens que nous avons donné à notre action depuis plusieurs années et que nous souhaitons poursuivre, surtout à l'approche d'un avenir incertain à la veille de nouvelles échéances électorales, en déconcentrant aussi souvent que possible

notre secrétariat et en multipliant les heures d'information syndicale dans les établissements. Le récent épisode sur les compléments de service donnés aux responsables syndicaux dans le Morbihan dans l'attente de leur décharge, au mépris des règles en vigueur, montre que l'on cherche toujours à grignoter nos droits et que la vigilance reste nécessaire à tous les niveaux.

Cela n'empêchera pas de réfléchir à un nouveau fonctionnement du bureau du SNES 56 plus dynamique, afin que chacun puisse se sentir acteur ou actrice de l'action syndicale que nous souhaitons mener.

Élections au bureau départemental du Morbihan.

Liste « Débattre, rassembler et agir » à l'initiative d'Unité & Action

Bruno DEMY, certifié - SVT - Collège Kerfontaine, Plunéret
Philippe LÉAUSTIC, agrégé - SVT - Lycée Colbert, Lorient
Anita KERVADEC, agrégée - Lettres modernes - Lycée lesage, Vannes
Régis BARRUÉ, certifié - Mathématiques - Lyc J. Macé, Lanester
Fabrice RABAT, certifié - SVT - Collège Ch. de Gaulle, Ploemeur
Gaïd LE GOFF, certifiée - Physique Chimie - Collège J. Rostand, Muzillac
Pierre Yves MORÉ, CPE - Lycée Victor Hugo, Hennebont
Romaric ROUDIER, certifié - Mathématiques - Clg J. Lurçat, Lanester
Frédérique LALYS, certifiée - Histoire Géo - Collège J. Lurçat, Lanester
Joël BOUGLOUAN, retraité - Vannes
Eliane JOANNO, certifiée - Lettres modernes - Collège Y. Le Bec, Rohan
Jean Paul LE PRIOL, retraité - Vannes
Héloïse DUMORTIER, certifiée - SVT - Lycée Joseph Loth, Pontivy
Jean Claude POULIQUEN, retraité - Vannes
Natalie GICQUEL, CPE - Collège René Cadou, Malansac
Stéphanie CHAUVIN, certifiée - Histoire Géo - Collège beg er Vil, Quiberon

Modalités de vote

• Si vous êtes dans un S1 qui organise le vote

Vous votez (si vous êtes à jour de votre adhésion à la date du scrutin) sur le rapport d'activité et le rapport financier du secrétariat académique et pour une liste (UA ou EE) de 62 candidats. Le vote doit être organisé par les syndiqués dans chaque S1.

Si vous êtes seul en établissement, adressez votre vote à la section académique, sous double enveloppe en indiquant sur l'enveloppe postale « élections ».

• Si vous êtes « isolé-e » (retraité-e, en congé, etc.)

Vous procédez aux mêmes opérations que celles décrites ci-dessus et vous envoyez votre double enveloppe à l'adresse suivante :

SNES - 24 rue Marc Sangnier 35200 Rennes

en mentionnant « élections » sur l'enveloppe extérieure.

Attention !

Vous votez aussi pour la liste de votre département. Les listes départementales sont uniques, à l'initiative d'Unité & Action. École Émancipée n'a déposé aucune liste dans les départements.

Période de vote du 15 mai au 6 juin 2017

Bulletin de vote Elections académiques

Vote sur le rapport d'activité

Pour Contre Abstention

Vote sur le rapport financier

Pour Contre Abstention

Vote sur les déclarations d'orientation et listes

Unité & Action École Émancipée

.....

Bulletin de vote Elections départementales

Vote sur la liste unitaire

22 29 35 56

Pour Contre Abstention

C'est quoi la CA du SNES ?

La CA (commission administrative) académique est réunie au moins une fois par trimestre, sur une journée. Elle compte 31 membres titulaires et autant de suppléants. Lors de la 1ère réunion après les élections, la CA élit en son sein le secrétariat académique pour 2 ans.

Le secrétariat académique, dans son rôle exécutif, rend compte de ses actions et anime les débats. Les discussions portent sur la politique gouvernementale, la politique éducative, la situation des établissements, les attentes des collègues, les évolutions de nos métiers, les questions relatives à la gestion des personnels. Les problématiques d'actions occupent une grande partie de nos travaux. Quelles modalités d'actions efficaces et lisibles proposer pour contrer la politique d'austérité qui se poursuit dans les services publics ? Comment mobiliser et entraîner la profession ? La CA académique peut tout à la fois mandater le secrétariat académique avant une instance nationale du SNES et décider d'actions académiques plus spécifiques.

Stage syndical



**Qui sont les adolescents dans nos classes ?
Dernier stage de l'Observatoire, le mardi
6 juin à Rennes**

Les adolescents changent sous nos yeux : leur rapport au savoir, leur approche de l'École, de la société, de la citoyenneté nous incitent à réfléchir car ils nous surprennent ou nous déroutent parfois. Comment comprendre ces mutations ? Comment agir en tant qu'enseignant-es et éducateurs-trices ?

Deux chercheur-es viendront éclairer nos questionnements : Anne Barrère et André Tricot.

Anne Barrère est professeure des universités en Sociologie de l'éducation au département de Sciences de l'éducation de Paris Descartes et chercheure au CERLIS (Centre de recherche sur les liens sociaux). Elle est aussi responsable de la mention de Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation-Encadrement Educatif de l'ÉSPÉ (École Supérieure de Professorat et de l'Éducation) de Paris et de l'Université Paris Descartes. Elle a publié en 2011, chez Armand Colin, *L'éducation buissonnière, quand les adolescents se forment par eux-mêmes*.

A partir d'une enquête récente sur les activités extra-scolaires des collégiens et lycéens, l'intervention d'Anne Barrère s'interrogera sur l'articulation entre la culture « buissonnière » des adolescents, favorisée par l'ère numérique, et la culture scolaire. Elle montrera comment les activités juvéniles représentent une sorte d'auto-éducation, mais aussi comment elles confrontent les enseignant-es et les CPE à des défis professionnels auxquels ils font face de manière très différenciée. Alors que la pression scolaire est constitutive du rapport aux études, la décompression juvénile (également porteuse de forts investissements) met elle aussi les professionnel-les à l'épreuve.

André Tricot est professeur de psychologie à l'ÉSPÉ de Toulouse. Il a en charge le Laboratoire Travail et Cognition du CNRS à l'Université Toulouse 2. Il conduit ses recherches dans deux domaines : les apprentissages et leurs difficultés et d'autre part, la recherche d'information dans les environnements numériques. En 2014, il a publié avec Franck Amadieu, *Apprendre avec le numérique : mythes et réalités*, chez Retz.

André Tricot met en garde contre les « enthousiasmes démesurés » tout comme «

les réticences disproportionnées » face au numérique. Il traitera de l'impact de l'utilisation des outils numériques par les jeunes sur les apprentissages scolaires. Il répondra, de façon circonstanciée, à la question suivante : comment aider les professeur-es à utiliser le numérique de manière pertinente pour concevoir des situations d'apprentissage efficaces ?

Cette journée se déroulera au lycée Descartes à Rennes. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à prendre contact avec la section académique du SNES qui prendra votre inscription et vous expliquera les modalités à suivre : s3ren@snes.edu

Frédérique Lalys

Expérimentation bac pro en BTS : « doit faire ses preuves, et vite ! »

Le SNES-FSU et le SNUEP-FSU (enseignement professionnel) ont été reçus en audience mi-mars par le groupe de pilotage académique.

Il s'agissait à la fois de faire un point précis sur les nouvelles procédures d'affectation prioritaire en BTS des bacheliers professionnels et les moyens mis en œuvre pour accompagner ces jeunes dès les premières semaines en BTS où les risques d'abandon sont importants. Là où le rectorat n'envisageait que le développement de l'AP comme unique solution, nous avons insisté pour que les équipes de BTS soient interrogées au plus vite sur les dispositifs spécifiques nécessaires pour consolider tant les savoirs disciplinaires que les méthodes de travail (des études encadrées le soir ? des modules de culture générale ou scientifique ? des moyens pour doubler ?). Pour accompagner au mieux ces jeunes à la rentrée, nous encourageons les équipes à lister les besoins et à les communiquer au rectorat (copie au SNES) : nous interrogerons le recteur qui a voulu cette expérimentation pour l'académie afin que les DGH soient abondées. Certes 200 places nouvelles en BTS (public) sont financées, certes le réseau privé catholique s'engagerait dans un récent protocole (que nous n'avons pas vu) à garder dans son réseau ses bacheliers professionnels mais tout laisse à penser que l'optimisation des capacités théoriques des BTS entraînera une hausse des effectifs. Cela est d'autant plus préoccupant que la politique des avis pour l'accès prioritaire aux places contingen-

tées s'apprécie localement selon les LP, que les COPsy sont peu associés et que notre demande d'un double regard enseignants bac pro / enseignants BTS n'est pas entendue : des inégalités entre jeunes ou un feu vert pour ceux qui sont déjà en difficulté en terminale ne sont pas exclus du tout. Les autres bacheliers, particulièrement ceux des séries technologiques, et les étudiants réorientés après une L1 ou un IUT risquent fort d'être les grands perdants. Continuez à nous communiquer vos expériences et témoignages, nous en rendrons compte au recteur.

Gwénaél Le Paih

Concours internes et réservés

Les résultats des concours internes et réservés sont connus pour l'essentiel et révèlent des résultats académiques très inquiétants.

La 5ème session des concours et examens professionnels réservés présente des taux de réussite académiques encore très bas avec 23 admissions en Bretagne (dont 6 en EPS et 4 en Lettres Modernes) soit 4,4% des admis en France. Les CAPES internes présentent des taux de réussite encore plus bas. Sur la moitié des concours internes terminés (mais qui représentent 70% des postes à pourvoir), l'académie de Rennes ne compte que 12 admis, soit une moyenne de 1,2% des admis en France.

Les causes en sont multiples : échec du plan de résorption de la précarité dans la Fonction Publique de 2011 (Plan Sauvadet) aux critères restrictifs, difficulté à constituer le dossier de RAEP, formations académiques insuffisantes, freins administratifs empêchant des collègues contractuel-les qui ne sont pas en poste en début d'année de s'inscrire au PAF, conditions de travail qui ne favorisent pas la préparation d'un concours, et surtout, la crainte du mouvement inter-académique après la titularisation.

C'est pourquoi il y a urgence à revaloriser la bonification ex-contractuel afin de rassurer nos collègues et les inciter à intégrer la Fonction Publique et son statut protecteur.

Joel Mariteau

Faisons entendre notre bilan de la réforme du collège !

Au terme de cette première année de mise en place de la réforme du collège, le bilan est sans appel : tout montre l'échec de cette réforme. Sachant que favoriser l'autonomie des chefs d'établissement aux dépens de notre liberté pédagogique - au risque d'aggraver encore la situation - figure dans les programmes de la présidentielle, c'est dès maintenant qu'il faut peser sur les choix qui seront faits par le nouveau gouvernement et présenter nos propositions pour le collège. Le SNES-FSU organise donc une semaine nationale d'actions du 15 au 19 mai.

Mardi 16 mai :

Participez au conseil syndical collège à Rennes.

Avec Denis Paget, ancien co-secrétaire général du SNES et membre du Conseil Supérieur des Programmes. Il nous expliquera l'esprit qui a présidé à l'instauration du CSP et à l'élaboration du nouveau socle et des nouveaux programmes. Nous dresserons tous ensemble un premier bilan de la réforme dans les établissements en confrontant la mise en œuvre aux textes et aux besoins des élèves et des équipes, pour construire une appréciation commune de la situation et des revendications et faire entendre la réalité de nos métiers. Si vous souhaitez y participer, contactez-nous au plus vite à s3ren@snes.edu.

Du 15 au 19 mai :

Participez à une heure d'information syndicale dans votre collège.

Dans tous les collèges, nous invitons les collègues à prendre le temps de se réunir du 15 au 19 mai en heure d'information syndicale (HIS) pour faire le bilan de cette année, puis à transmettre ces éléments à la section académique. Pour mener la réunion dans votre collège, une trame possible est en ligne sur rennes.snes.edu. Elle est un outil pour faciliter les échanges et en fonction de la situation locale, un ou deux thèmes en particulier peuvent être retenus pour en discuter avec les collègues et en recueillir les témoignages. Votre bilan, même incomplet, est à renvoyer à s3ren@snes.edu.

La synthèse nationale de toutes ces réunions servira à interpeller le prochain Ministre de l'Éducation nationale sur la gravité et l'urgence de la situation dès son installation. N'hésitez plus, prenez la parole !

Validation du socle : non au travail inutile !

Comme le SNES-FSU l'avait dénoncé, la réforme des collèges et des programmes, construite dans la hâte, a détérioré les conditions de travail des enseignants et des élèves. Le manque de précision de certains programmes, leur mise en œuvre sur quatre niveaux en même temps, la globalisation horaire et programmatique de certaines disciplines, des horaires disciplinaires réduits au profit de dispositifs mal pensés que sont les EPI et l'AP, le tout couronné par l'insuffisance et la médiocrité des formations imposées aux collègues ont transformé cette année en parcours du combattant.

Alors que le Code de l'Éducation nous assure une responsabilité et une liberté entières en termes d'évaluation des élèves, la mise en place du LSU et l'évaluation des huit domaines et sous-domaines du socle commun en fin de cycle s'avèrent être le cheval de Troie du néo-management. La hiérarchie peine à se détacher du précédent LPC et de son usine à cases, et cherche à généraliser l'évaluation sans note et par compétences alors que les équipes enseignantes ont le droit de choisir leurs méthodes de travail. Imposer leur mode d'évaluation aux enseignants fait partie du proces-

sus de déprofessionnalisation du métier en cours depuis plusieurs années. Des grilles de compétences dignes du LPC sont reconstituées par des logiciels privés au mépris du texte réglementaire ou bien ce sont les professeurs eux-mêmes qui se voient chargés de rédiger des compétences dans les logiciels. Le SNES-FSU rappelle que seule l'évaluation de fin de cycle s'établit par niveau de maîtrise et qu'elle n'a lieu qu'au conseil de classe de 3ème trimestre, voire lors d'un pré-conseil si les professeurs souhaitent évaluer les élèves hors du regard des parents.